



Droit de visite et d'herbergement

Par **lapetiteetoile**, le **10/06/2008** à **14:47**

voila je vien de recevoir la decision de justice, je ne suis pas d'accord avec et je voudrais faire appel.

Je me demande quel et la meilleur decison. Appel? referé? et si le jugement va etre suspendu avant juillet car apres c'est les vacances judiciaire.

J'ai un fils de bientot 2ans, le juge dit que mon fils doit aller passer tout le mois de juillet chez son pere, a 1000km de moi. je ne suis pas contre que son pere prenne notre fils. Mais il a était absent a la naissance, au 1ans, au bapteme, a noel et plein d'autre occation, il n'est venu que 10 fois depuis sa naissance et encore je suis tres optimiste car quand il vien, il dit que c'est pour moi et non pour notre enfant. Le juge dit que sa grand mere pourra le rassuré car il la connais. sa non plus je comprend pas car il la vue une seul foi a son bapteme et c'était en septembre dernier, je pense qu'il la oublier depuis.

J'avais demander que son pere aprenne a connaitre son fils en venna regulierement et ensuite oui quand le petit sera en confiance. il vie chez sa mere et il a donc aucune charge si ce n'est payer sa voiture.

je sais aussi des choses sur lui, chose que je n'est pas dite car je veut que mon fils connaisse son pere biologique. Comme sa mere a apeler les gendarmes plusieurs foi car son fils était violent avec. Ou alors il se travesti sur internet se fait passer sur une fille et se montre a la webame en se deguisant.

Je devrais en parler?

merci de vos reponces, desoler pour mon texte long est mes fautes

ludivine

ps: j'ai expliquer mon histoire car je pense qu'il est plus facile de repondre avec.

Par **Marion2**, le **10/06/2008 à 19:52**

Je vous conseille vivement d'aller voir un avocat. Si vos revenus sont faibles, vous avez droit à l'Aide Juridictionnelle.

Faites vite

Par **lapetiteetoile**, le **10/06/2008 à 21:37**

j'ai une avocate, mais elle me dit que l'on peut rien faire, que l'appel prendra un ans voir plus. mais moi je voudrais quelque chose de rapide